



Piriou Joseph : Né le 8-12-1878 à Plougastel-Daoulas ; 1903, prêtre, professeur à Saint-Yves de Quimper ; 1906, vicaire à la cathédrale ; 1929, recteur de Saint-Marc, Brest ; 1941, chanoine honoraire ; 1947, prêtre résidant à Plougastel ; 1951, aumônier du Carmel de Brest ; décédé le 23-06-1953.

Étude : *Semaine religieuse de Quimper et Léon*, 1953 p. 434-436, 449-451.

Monsieur le Chanoine Piriou, Aumônier du Carmel de Brest. Avec M. le chanoine Joseph Piriou disparaît un prêtre de grande valeur : d'une valeur qui s'annonçait dès le collège et le grand séminaire et qui s'est affirmée dans les divers postes qu'il a occupés : le vicariat de Saint-Corentin, le rectorat de Saint-Marc et l'aumônerie du Carmel de Brest.

Il naquit en 1878 à Plougastel-Daoulas, non pas, semble-t-il, d'une vieille famille du pays, car sa mère portait, et ses deux sœurs portent encore, non la haute coiffe des femmes de Plougastel, mais le petit bonnet plat, la marmotte, que l'on voit encore à Landerneau, à Brest, au Conquet et à Saint-Renan. C'était une famille très chrétienne où sa vocation s'éveilla comme naturellement, si bien que le clergé paroissial la discerna vite et aida l'enfant, très ouvert aux leçons du catéchisme, à en prendre conscience.

En octobre 1893, il entra en cinquième au collège municipal de Léon, comme interne en ce pensionnat de Kéroulas qui, sans être un petit séminaire, en méritait cependant le nom pour le grand nombre d'élèves qu'il a préparés au grand séminaire de Quimper ou à diverses congrégations religieuses.

Très apprécié de ses maîtres, il le fut surtout du professeur de rhétorique, M. Sourice, prêtre originaire de l'Anjou, précédemment envoyé en mission au Caire par l'Université et que l'Académie de Rennes mettait provisoirement à la disposition du collège de Léon pour lui permettre de refaire sa santé. Ce professeur était un esprit fort original, et il lui arrivait parfois dans une classe qui comptait de très bons élèves, de faire des cours destinés à des étudiants de Faculté. Les premiers de classe au nombre desquels se tenait toujours Joseph Piriou, s'élevaient volontiers à un enseignement de ce niveau, et ses condisciples se rappellent encore le passage d'un inspecteur général de l'Université qui, ayant interrogé au hasard l'élève Piriou, se déclara très satisfait d'un brillant commentaire improvisé par le rhétoricien sur un texte de Corneille.

Il n'était pas seulement un élève intelligent et studieux. La maturité de son esprit lui permettait de s'ouvrir aux questions politiques et sociales sur lesquelles le pape Léon XIII avait attiré l'attention des catholiques et qui devenaient urgentes dans un temps où les relations se tendaient entre l'Eglise et la France. Il avait là-dessus des informations qu'il puisait dans la lecture assidue des journaux et brochures : ceci n'était pas tout-à-fait conforme au règlement de la maison, mais le supérieur de Kéroulas qui l'avait chargé d'un préceptorat en ville admettait que l'élève-maître à qui il avait donné la marque de sa confiance pouvait se permettre cette légère infraction.

Il ne fit pas sa philosophie au collège, M. Gadon, supérieur du grand séminaire ayant décidé que les jeunes clercs eussent une année de préparation avant le service militaire auquel l'abbé Piriou était astreint dès 1898.

Bien que les études, au grand séminaire, n'eussent comporté aucun classement, on peut affirmer qu'il se fit remarquer de ses maîtres par sa piété, la sûreté de son jugement, le goût qu'il avait de l'étude. Il fut aussi l'un des meilleurs animateurs des « cours d'œuvres » qui initiaient les séminaristes aux divers mouvements d'ordre religieux, intellectuel, social, dont il possédait déjà une riche information. Peut-être aussi convient-il de signaler l'influence que l'un au moins de ses professeurs exerça sur cette intelligence ouverte aux questions les plus difficiles. M. l'abbé Francis Duval était alors professeur de prolégomènes et d'Écriture sainte. Formé à la méthode historique par ses maîtres de l'Institut catholique de Paris, il était au courant des problèmes d'exégèse qui se posaient avec acuité en ces années 90 et qu'il traitait avec autant de prudence que de compétence. Il est permis de croire que ses leçons ne furent pas perdues pour son élève puisque, en 1903, Mgr Le Camus, évêque de La Rochelle, très attentif à la question biblique, ayant demandé à Mgr Dubillard de lui donner un professeur pour la chaire d'exégèse en son grand séminaire, l'administration diocésaine envisagea de lui céder M. Piriou au moins pour un temps : le projet n'eut pas de suite ; mais qu'il ait été seulement envisagé, prouve l'estime où elle tenait la formation théologique et scripturaire de l'abbé.

Ordonné prêtre en juillet 1903, il fut d'abord professeur à l'école Saint-Yves de Quimper qui était alors en cours de transformation après le départ des religieux fondateurs de ce collège. Il n'y resta pas longtemps, non plus qu'au Relecq-Kerhuon où il fut vicaire de 1905 à 1906.

M Coat, curé-archiprêtre de la cathédrale, le connaissait personnellement et savait sa valeur : il le demanda à l'administration qui le lui accorda. Ce fut un vicaire exact à son devoir, ne s'éloignant guère du presbytère et de la cathédrale. Peu de prêtres du ministère ont, en effet, vérifié comme il le fit la recommandation de l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ : « Cella continuata dulcescit » : sitôt la messe dite et les confessions quotidiennes entendues, il se retirait dans sa chambre, il prenait d'abord connaissance des journaux quotidiens ou de quelque périodique, tirait un ou plusieurs livres d'une bibliothèque qui s'enrichissait régulièrement, s'installait à sa table de travail, sa tabatière à portée de la main, et lisait, compulsait, entassait notes sur notes qu'il rangeait méthodiquement dans ses classeurs, rédigeait notices et articles, sans perdre d'ailleurs de vue, dans ce travail acharné, les besoins du ministère sacerdotal.

C'est ainsi que, avec l'autorisation de Mgr Duparc, il intervint, pour sa modeste part, dans l'affaire dite « des manuels condamnés ». En 1910, avait paru une lettre collective de l'épiscopat français, proscrivant un certain nombre de manuels scolaires - surtout historiques - qui avaient cours dans l'enseignement officiel, primaire ou secondaire. Dans le diocèse où la question scolaire avait une telle importance, il convenait de faire valoir le bien-fondé de cette condamnation. M. Piriou obtint de Mgr Duparc l'autorisation de s'y employer en publiant un petit périodique : Alerte qui se proposait de donner des articles sur les divers manuels ; il sollicita à cet effet la collaboration des deux professeurs d'histoire de Saint-Yves et de Saint-Vincent. L'un d'eux se tira fort bien de sa tâche, l'autre peut-être moins ; et une étude sur l'Inquisition éveilla si bien la susceptibilité de certains « zelanti » que bientôt parut, dans un grand journal de Paris, un entrefilet qui débutait ainsi : « Un journal de Quimper: Alerte, qu'on nous dit sillonniste... » On imagine la suite et que la campagne, à peine commencée dut s'arrêter net.

M. Piriou qui était modeste, ne se laissa pas déconcerter par cette petite épreuve. Il en prit l'occasion pour se retirer davantage encore dans sa vie de méditation et de travail : sans négliger pour autant le

ministère extérieur, car il fut, au patronage de Saint-Corentin et dans cette Phalange d'Arvor qui fêtait tout récemment son cinquantenaire, l'auxiliaire dévoué de son collègue et ami M. Le Goasguen. D'autre part, il contribuait à créer en 1911, pour les enfants de la paroisse, une colonie de vacances qu'il installait à Plougastel et qui, dans un temps où cette institution en était à ses débuts, se faisait remarquer par son organisation.

Mais le travail en profondeur gardait ses préférences, et les fruits en paraissaient dans ses prêches et sermons d'une doctrine puisée aux meilleures sources et qu'il donnait sans aucune prétention oratoire, dans une langue claire et précise ; dans ses catéchismes parfaitement adaptés à son auditoire d'enfants et où il illustrait de vues fixes et de tableaux ; dans ses instructions aux confréries d'hommes et de femmes qu'il dirigeait, notamment à ses deux tiers-ordres franciscains qui lui tenaient tellement à cœur et pour qui il publiait un bulletin mensuel : le Petit Saint-François, avec des articles qui le classaient parmi les meilleurs franciscanisants.

Il passa à Saint-Corentin vingt-cinq années, interrompues cependant par la guerre 1914-1918 qu'il fit dans le service de santé aux armées, accomplissant son devoir de prêtre-soldat, avec la même modestie, le même dévouement, les mêmes succès surnaturels qu'il avait dans le ministère paroissial.

Il avait cinquante et un ans lorsque, en 1929, il devint recteur de Saint-Marc. Il fut heureux d'avoir à diriger cette paroisse de la banlieue brestoise, d'une population très variée, puisqu'elle compte toutes sortes d'éléments : bourgeoisie dans les propriétés de la côte, cultivateurs dans la campagne, commerçants dans les rues principales, employés et ouvriers au centre de l'agglomération. C'était de quoi fournir un large emploi à son activité et à son zèle.

Il se préoccupa d'abord d'agrandir son église, trop étroite pour une paroisse en pleine croissance, et lui adjoignit une sacristie spacieuse et bien meublée, il tint à jour son « liber animarum » en établissant un fichier conforme aux méthodes modernes ; et c'est selon ces mêmes méthodes qu'il entreprit les visites dans les nombreuses familles dont il ne voulait ignorer une seule. Il usa, dans ses catéchismes et ses prédications, des mêmes procédés, simples et directs, qui lui avaient si bien réussi à Saint-Corentin. Il attachait une grande importance à la célébration des offices liturgiques et les fidèles assidus à la grand'messe dominicale étaient avertis, par une affiche pendue à un pilier, de la suite des prières et des chants qu'ils devaient suivre ou auxquels ils devaient prendre part. Il eut un bulletin paroissial : Entre nous qui pénétrait un peu partout, même là où on ne payait pas l'abonnement et où l'on ne s'en serait pas soucié, mais qui était lu, bon gré mal gré, et qui mettait les lecteurs au courant, tant de la vie paroissiale que des idées ou des vues du recteur, parfois discutées mais toujours intéressantes, sur les conditions ou exigences de l'Action catholique et de l'apostolat actuel. Sous son impulsion, naissaient ou prospéraient les œuvres : confréries du Tiers-Ordre ou autres, patronages, cercles d'études, colonies de vacances, organisations syndicales, secrétariat social, etc.

La seconde guerre vint interrompre son travail, ou du moins en ralentir l'ardeur, d'autant plus que la mobilisation le priva d'abord du concours de ses deux vicaires. Il ne plaignit pas sa peine, appliqué à maintenir la vie religieuse dans la paroisse et aussi le moral d'une population éprouvée par les conditions d'existence qui, depuis l'occupation, étaient imposées au Grand Brest. Il s'y employa notamment par la diffusion d'Entre nous, et ici peut-être son influence et son action furent l'objet de critiques plus ou moins justifiées. Ce silencieux qui ne se répandait jamais en paroles inutiles, mais qui avait la passion d'écrire ne comprit peut-être pas alors tout le prix du silence. Se rendit-il compte que, vu les circonstances, cette passion avait quelque danger, que toute plume était plus ou moins serve et que la formule : « entre nous » n'avait plus la même valeur, puisque hélas ! nous n'étions

plus « entre nous » ? Ce qu'on ne saurait discuter, en tout cas, c'est la bonne foi avec laquelle le recteur de Saint-Marc donnait ses conseils et dictait la ligne de conduite qu'il croyait devoir s'imposer à l'égard des « autorités » que l'on devait subir alors. Et ce que l'on peut discuter encore moins, c'est l'attitude qui fut la sienne aux heures les plus tragiques, quand la bataille de Brest faisait rage en août et septembre 1914. Cette attitude fut simplement héroïque. Presque toute la population avait été évacuée, mais le recteur demeurait à son poste. Il voyait s'effondrer le clocher et une partie de son église, mais il gardait un admirable sang-froid au milieu des bombardements et des incendies, parcourant les rues, entrant dans les maisons pour réconforter, soigner les blessés et apporter les secours de son ministère. Ce courage tranquille lui valut la médaille de la « Défense passive ».

Après cela, il fallut réparer les ruines. Il se mit aussitôt à l'œuvre, en accord avec les responsables, de la reconstruction. L'église dont la charpente était démolie eut bientôt un toit, les murs furent consolidés et le culte était de nouveau célébré dans un édifice inachevé mais suffisant pour accueillir les fidèles ; les écoles et les patronages réparés donnaient aussi un abri aux enfants. Les paroissiens revenaient d'ailleurs, les uns dans leurs maisons qu'ils retrouvaient, intactes ou non, les autres dans les baraques élevées en hâte. La vie reparaissait de tous côtés et le recteur reprenait sa paroisse en mains.

Mais il avait usé ses forces et, avec sa conscience scrupuleuse de ses responsabilités et de ses moyens, il ne crut pas qu'il pourrait mener à terme l'œuvre de la reconstruction matérielle et spirituelle. Il donna donc sa démission et, le 14 novembre 1947, il quitta Saint-Marc pour se retirer dans sa maison familiale de Plougastel.

Ce n'était pas, il s'en faut de beaucoup, la retraite pure et simple. Cette demeure, tenue par son frère et ses sœurs, avec un ordre et une propreté qui en faisaient comme une petite communauté de religieuses, allait être pour lui l'équivalent des « templa serena » où ce prêtre sage et studieux pourrait poursuivre son travail dans le silence et le recueillement.

Cependant Monseigneur l'Evêque attendait de lui d'éminents services. Il lui confia d'abord les charges de censeur et d'examineur au grand séminaire. Puis il le nomma supérieur canonique des « Petites servantes de l'Agneau de Dieu » nouvellement installées à Ker-Jean en Saint-Marc. Entre temps, les Carmélites de Brest s'étant fixées définitivement au Relecq-Kerhuon, dans la propriété dite du « Prince russe », c'est encore de M. Piriou que Monseigneur l'Evêque fit choix comme aumônier. Il ne pouvait résider près du couvent, l'aumônerie n'existant pas encore. Aussi lui fallait-il quitter tous les jours sa maison de Plougastel pour se rendre à la communauté, au prix de quelles difficultés ! surtout quand le pont de Plougastel n'était pas encore livré à la circulation normale. Il les surmonta cependant, et fut aussi assidu au service des Carmélites que s'il avait été leur proche voisin.

Là aussi, il fut le directeur spirituel et, par délégation de l'Evêque, il présida, pendant un temps aux examens canoniques. Les religieuses appréciaient sa compétence en théologie et en ascétique. Il avait préparé, à leur intention, un plan de conférences sur la messe et en avait, disait-il, pour plusieurs années d'instructions sur un sujet qui lui offrait des considérations de toutes sortes : historiques, mystiques, liturgiques.

Il semblait que les années qui s'accumulaient n'eussent aucune atteinte sur l'ardeur de son zèle et l'on pensait que sa volonté si ferme avait eu raison de la fatigue qui l'avait arrêté un instant. Il voyait avec plaisir ses confrères des environs. Il ne se livrait pas volontiers, mais si l'on avait recours à lui pour quelque renseignement, quelque conseil ou quelque difficulté, il se prêtait volontiers et, de cette voix douce, un peu voilée de légers accès de toux, avec un sourire où se lisait son amabilité, il disait les mots qui convenaient et donnait la consultation sollicitée.

En avril dernier, il ressentit, sous la forme d'une grande lassitude, les premiers symptômes du mal dont il devait mourir. Il s'en cacha pour ne pas alarmer les siens et aussi par cette pudeur qui le retenait de parler de lui-même. Mais dans les premiers jours de juin, il dut s'aliter et bientôt il fut frappé d'une congestion cérébrale. Il perdit l'usage de la parole et de ses membres. Ses facultés intellectuelles n'étaient pas atteintes cependant, il vit venir la mort avec sérénité, demandant l'Extrême-Onction qu'il reçut avec de grands sentiments de piété. Les visites se multipliaient et lui faisaient plaisir. Un de ses vieux amis vint le voir trois jours avant sa mort : il le reconnut et, de ce regard profond qui traduisait l'habitude de la méditation, il montra la joie qu'il ressentait de cette démarche. Il rendit son âme à Dieu le mardi 23 juin.

Un mois après, le 25 juillet, c'était, au Carmel de Brest, la bénédiction de l'autel et l'imposition de la clôture papale, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque et en présence de T. R. P. Provincial des Carmes. M. Piriou avait choisi cette date pour la célébration de son jubilé sacerdotal. Sans doute la joie de cette fête a-t-elle été atténuée par ce deuil ; sans doute aussi,

M. Piriou a-t-il mesuré l'étendue du sacrifice que la Providence lui demandait. Nous pouvons croire qu'il n'en a prononcé ou murmuré qu'avec plus de ferveur son dernier « Introibo ad altare Dei ».

L. M.

*Semaine religieuse de Quimper et Léon, 4/09/1953 p.434.*